Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 056-215600925-20260709-DEL_52_2026-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°52 – 2026

Date de convocation :
2 juillet 2026

Nombre de conseillers :

En exercice :	*15*
Présents :	*11*
Absents représentés :	*3*
Absente :	*1*

L'an deux mil vingt-six, le jeudi neuf juillet à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis en séance publique dans la salle du conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Mme Laëtitia BRIZOUAL, M. Christophe LE TUTOUR, Mme Marie-Thérèse EVEN, M. Joseph LE GUENIC, M. Thierry JEHANNO, M. Eric POSSEME, Mme Christelle GAULARD, Mme Lydia LE CLERE, M. Jonathan LE PRIELLEC, Mme Typhen GROSEIL, M. Thomas HARNOIS

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :
M. Michel GAINCHE donne pouvoir à Mme Laëtitia BRIZOUAL
Mme Véronique NICOLEAU-FRANCHETEAU donne pouvoir à M. Joseph LE GUENIC
Mme Laura CANTRELLE donne pouvoir à Mme Christelle GAULARD

ÉTAIT ABSENTE :
Mme Florine CORRE

M. Joseph LE GUENIC a été désigné secrétaire de séance.

OBJET :
Programme de voirie 2026 et demande de subvention

****

VU la délibération n°45-2025 concernant le programme de voirie 2026,

CONSIDERANT qu'il convient de modifier le programme de travaux de voirie 2026,

VU la délibération n°07-BC 16.06.26 du bureau communautaire de Pontivy Communauté pour l'attribution d'une subvention pour les travaux de voirie,

Le programme de voirie 2026 concerne la route de Guerdaner et de Kerfourn vers le Bot.

Monsieur Christophe LE TUTOUR présente les devis reçus de l'entreprise EIFFAGE. Il dit avoir sollicité d'autres entreprises.

Madame la Maire propose de solliciter une aide auprès du département du Morbihan au titre du programme de solidarité territoriale (PST).

PROGRAMME DE VOIRIE 2026				
Dépenses	**Montant HT**	**Recettes**	**Montant HT**	**%**
Travaux de voirie	99 143,56€	Département – PST	29 743,07€	30%
		Pontivy Co – Fonds de concours	10 225,75€	10,31%
		Autofinancement	59 174,74€	59,69%
TOTAL DES DEPENSES	**99 143,56€**	**TOTAL DES RECETTES**	**99 143,56€**	**100%**

Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 056-215600925-20260709-DEL_52_2026-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **VALIDE** le programme de voirie 2026 avec l'entreprise EIFFAGE pour un montant de 99 143,56€ HT,
- **SOLLICITE** une aide financière pour le programme de travaux de voirie 2026 auprès du département du Morbihan au titre du programme de solidarité territoriale (PST),
- **AUTORISE** Madame la Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour extrait conforme
La Maire
Laëtitia BRIZOUAL

